

Délibération n°2020-009

Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 10 janvier 2020, sous la présidence de Monsieur le Professeur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université des Antilles,

a délibéré :

Objet : Dotation des Fédérations de recherche (FED)

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du Conseil d'Administration de procéder au vote.

Il s'agit d'une dotation annuelle de fonctionnement de 60 000 euros à répartir après concertation entre les 3 fédérations de recherche.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 24
Membres présents et représentés : 24	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

La dotation des Fédérations de recherche (FED) est approuvée à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe à Pitre, le 13 janvier 2020

Le Président de l'Université des Antilles


Pr Eustase JANKY 